

## Comité d'engagement auprès de la communauté (CEC)

### Appel de candidatures

La mission du Comité d'engagement auprès de la communauté (CEC) est d'engager la communauté de personnes autistes, leur famille et toute autre partie prenante aux activités du RTSA (les chercheurs, les étudiants, les professionnels de la santé, les éducateurs, etc.). Notre réseau rassemble plus de 60 chercheurs et 200 étudiants venant de 10 universités et institutions de santé, ainsi que plus de 300 professionnels de la santé et membres de la communauté. Vous pouvez accéder aux termes de référence complets du CEC au bas de ce document.

Le CEC est à la recherche de personnes engagées possédant une expertise dans le domaine des réseaux sociaux et/ou possédant une expertise liée à la communauté artistique montréalaise.

- a) Conseiller(ère) de la communauté – personne autiste qui deviendra membre Associé(e) du RTSA, recevant compensation selon le cadre de reconnaissance et compensation financière des membres du RTSA (\$300/année) – terme de 2 ans
- b) Conseiller(ère)s jeunesse de la communauté – personne autiste de 30 ans et/ou moins, recevant compensation selon le cadre de reconnaissance et compensation financière des membres du RTSA (\$300/année) – terme de 1 an
- c) Un(e) chercheur(e) régulier/ère du RTSA – poste bénévole – terme de 2 ans
- d) Un(e) étudiant(e) du RTSA – poste bénévole – terme de 1 an

Les objectifs du CEC pour l'année en cours (2020-2021) sont les suivants :

1. Examiner et réviser au besoin le cadre de reconnaissance et compensation financière des membres du RTSA
2. Développer, organiser, et exécuter une série de Festivals de l'autisme
3. Favoriser la communication et l'engagement auprès de la communauté du RTSA
  - a. Contribuer au développement d'outils de communication concernant le Projet Q1K
  - b. Fournir des efforts pour améliorer l'impact des activités et des programmes du RTSA visant à atteindre la communauté au sens large (notamment à travers nos Forums de recherche, nos bulletins mensuels et notre site Web)

Nous recevrons les candidatures jusqu'au **16 novembre 2020** (en français ou en anglais) via courriel à l'adresse [rtsa-tacc@mcgill.ca](mailto:rtsa-tacc@mcgill.ca). Pour soumettre une demande :

1. Indiquer pour quel poste vous soumettez votre candidature :
  - a) Représentant de la communauté (mandat de deux ans)
  - b) Représentant jeunesse de la communauté (mandat d'un an)

- c) Chercheur régulier du RTSA (mandat de deux ans)
- d) Étudiant RTSA (mandat d'un an)

2. Soumettez votre lettre d'intention (500 mots maximum) expliquant :

- a) Les raisons motivant votre intérêt à siéger sur le comité et votre lien avec l'autisme ou la recherche en autisme
- b) Quelle contribution croyez-vous apporter au comité si vous êtes sélectionnés, en termes d'expérience personnelle, de vision, de talents et d'expertise

3. Joindre votre CV

Un comité de sélection incluant les coprésidentes actuelles du CEC, Aparna Nadig et Sylvie Lauzon, sera responsable d'examiner les propositions reçues et de sélectionner les candidats.



## **Comité d'engagement auprès de la communauté (CEC)**

### **Termes de référence**

**Version française – Septembre 2020**

#### **Mission**

Engager la communauté des personnes autistes, de leur famille, de leurs proches, et de toutes autres parties prenantes (chercheurs, étudiants, cliniciens, professionnels de la santé, éducateurs, accompagnateurs, bénévoles, etc.) dans les activités du Réseau pour Transformer les Soins en Autisme (RTSA). Le RTSA est un réseau de recherche dont la vision est de rassembler et de mobiliser les acteurs de la recherche en autisme au Québec et ailleurs afin d'améliorer la qualité de vie des personnes autistes et de leur famille.

#### **Mandat**

Le présent document établit le rôle du comité d'engagement auprès de la communauté (CEC) et est assujéti aux dispositions des statuts et des règlements du RTSA, ainsi qu'aux règles applicables des organismes subventionnaires (i.e. FRQ-S).

Le CEC est un comité permanent du RTSA qui a pour mandat de favoriser l'engagement des membres du réseau, de la communauté et autres parties prenantes dans les programmes et activités du RTSA, d'assurer un rayonnement des programmes et activités du réseau misant sur la participation et l'engagement des différents publics cibles, de renforcer ainsi que de soutenir la collaboration avec les organismes communautaires et autres partenaires dans le cadre d'évènements ou activités.

#### **Responsabilités**

Les responsabilités du CEC pour la période 2020-2021 incluent :

1. Examiner et réviser au besoin le Cadre de reconnaissance et de rémunération des membres du RTSA
2. Développer, organiser, et exécuter une série de Festivals de l'autisme
3. Favoriser la communication et l'engagement auprès de la communauté du RTSA
  - a. Contribuer aux développement d'outils de communication concernant le Projet Q1K
  - b. Fournir des efforts pour améliorer l'impact des activités et des programmes du RTSA visant à atteindre la communauté au sens large (notamment à travers nos Forums de recherche, nos bulletins mensuels et notre site Web)

#### **Composition et réglementation du comité**

Le comité se compose d'au moins 5 membres, dont un (ou deux) membres (co-) présidents, un membre chercheur, un membre étudiant, deux membres issus de la communauté et un représentant de l'équipe du RTSA.

Le CEC procédera par appel de candidatures pour combler les postes vacants, exception faite des rôles de président, co-présidents ou représentant de l'équipe du RTSA qui relèvent de la direction du RTSA. Le recrutement doit se baser sur les compétences et l'expérience des candidats en considération des besoins du CEC. Pour assurer la continuité dans le déroulement du comité en même temps que solliciter une diversité d'expérience et des perspectives :

- Les mandats seront d'une durée d'un an pour les membres Étudiant du RTSA et pour le membre jeunesse de la communauté.
- Les mandats seront deux ans pour le Chercheur du RTSA, et deuxième membre de la communauté.
- Les mandats seront trois ans pour le président ou les co-présidents.

Les décisions par consensus sont favorisées, toutefois, au besoin, un vote peut être tenu. Chacun des membres dispose d'un droit de vote. Le quorum aux fins de prises de décisions doit être de 50% des membres plus un.

Le comité peut demander aux membres du RTSA ou à d'autres personnes d'assister à l'occasion aux réunions ou de fournir de l'information. Lorsque nécessaire le comité doit avoir la collaboration des membres du RTSA, et l'accès à toute l'information qu'il juge appropriée dans le but de remplir son rôle. Le comité décide de tout point à inscrire à l'ordre du jour. Le procès-verbal de chaque réunion doit être approuvé au début de la prochaine réunion par tous les membres de comité.

Le membre représentant du RTSA sera responsable de prendre des notes, de rédiger les procès-verbaux et d'envoyer les rappels de réunion, et autres communications afin de faciliter le fonctionnement du comité. Il sera également responsable de faire le lien avec le directeur du RTSA et autres comités.

#### Membres du comité 2020-2021

##### **Nom**

Aparna Nadig, Professeure agrégée, Université McGill  
 Sylvie Lauzon, Directrice générale, Fondation les petits trésors  
 TBD  
 TBD  
 TBD  
 TBD  
 TBD

##### **Rôle**

Co-présidente  
 Co-présidente  
 Membre jeunesse de communauté  
 Membre de communauté  
 Chercheur du RTSA  
 Étudiant du RTSA  
 Représentant de l'équipe RTSA

#### **Fréquences des réunions et communications**

Le CEC tiendra des rencontres mensuelles auxquelles les membres vont assister en conférence, vidéoconférence, ou par téléphone selon leurs préférences et leurs disponibilités.

Une mise à jour des activités du comité sera envoyée au RTSA minimalement deux fois par année ; et l'avis des membres sera sollicité au besoin. Les membres du comité pourront se rencontrer, s'ils le souhaitent, lors de rencontres annuelles de réseautage.

#### **Évaluation et révision des termes de référence**

Sur une base annuelle, le comité rédigera un rapport sur ses objectifs, ses réalisations et ses activités. Le comité devrait revoir les présents termes de références, les mettre à jour, et les adapter au contexte tous les ans. Le comité devra évaluer sa performance, son rendement et son efficacité annuellement et poser les gestes qui s'imposent si des changements ou des ajustements doivent survenir.

« Le RTSA est chanceux de pouvoir compter sur le support et l'engagement des partenaires de la communauté. Ces ambassadeurs et collaborateurs, nous enseignent encore et toujours ce que l'espoir

signifie pour les personnes autistes et leurs familles. Ce sont eux qui nous permettent de proposer de nouveaux concepts pour favoriser l'engagement du public en science. Après de nombreux succès et leçons apprises, notre communauté grandissante ramène les différents acteurs du réseau à l'importance de l'expérience des familles afin qu'ensemble nous puissions contribuer à l'espoir d'un avenir meilleur. »

Mayada Elsabbagh  
Directrice, RTSA